



**PRINTEMPS À CAZAUX
SELECTIVE INTER-LIGUES
16 ET 17 JUIN 2018
GRADE 5A**

0. AUTORITE ORGANISATRICE

L'Autorité Organisatrice de la sélective inter-ligues « Printemps à Cazaux » est le Cercle de Voile de Cazaux-Lac en conjonction avec l'Association Français des Catamarans Classe A (A.F.C.C.A) et sous l'autorité de la Fédération Française de Voile.

1. REGLES

- 1.1 La régate sera régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV).
- 1.2 En cas de traduction de ces Instructions de Course la version française prévaut.

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique ([lien internet Réglementation](#)).

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régate est ouverte à tous les bateaux de la Classe A en règle avec leur Association et leur Autorité Nationales.
- 3.2 Les concurrents possédant une licence FF Voile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence Club FF Voile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - ou leur licence Club FF Voile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité
- 3.3 Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence FF Voile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
 - le certificat de jauge ou de conformité,
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,



- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS À PAYER

- 4.1 La participation aux frais est de 40 € par bateau
- 4.2 Les frais d'inscription incluent l'admission à tous les événements sociaux prévus pour les concurrents. Des tickets supplémentaires pour des événements sociaux pourront être vendus pendant la régates pour les accompagnateurs.

5. PROGRAMME

- 5.1 Confirmation d'inscription Samedi 16 juin de 9h00 à 13h00

- 5.3 Jours de course

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement
16 juin	14h30
17 juin	10h00

- 5.4 Le dernier jour de la régates, aucun signal d'avertissement ne sera donné après **14h00**

- 5.5 Cinq courses par jour maximum peuvent être courues.

6. JAUGE

- 6.1 Les contrôles de jauge pourront être mis en place le jour de l'inscription.
- 6.2 Chaque bateau devra présenter un certificat de jauge valide.
- 6.3 Chaque bateau devra en outre présenter au contrôle, l'équipement de sécurité suivant :
 - Un bout de remorquage de 10 mètres de longueur et 6 mm de diamètre minimum.
 - Un gilet de sauvetage homologué.
- 6.3 Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment pendant les régates.

7. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront disponibles à l'inscription.

8. LES PARCOURS

- 8.1 Les parcours seront du type aller-retour avec marque de dégagement.
- 8.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE

9. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

10. CLASSEMENT

- 10.1 Deux courses devront être validées pour valider la compétition.
 - * Quand moins de 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.
 - * Quand 4 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvaise score.



11. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

12. PRIX

12.1 Podium Open

1^{er} Classement Général Open Classe A

2^{ème} Classement Général Open Classe A

3^{ème} Classement Général Open Classe A

Le classement Open est le seul classement officiel

12.2 Podium Classe A Classic

1^{er} Classement Classe A Classic

2^{ème} Classement Classe A Classic

3^{ème} Classement Classe A Classic

Le classement classique est établi tout au long de l'épreuve pour la classe Française suivant les règles de classe internationale.

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

CVCL

regates@cvcl.fr

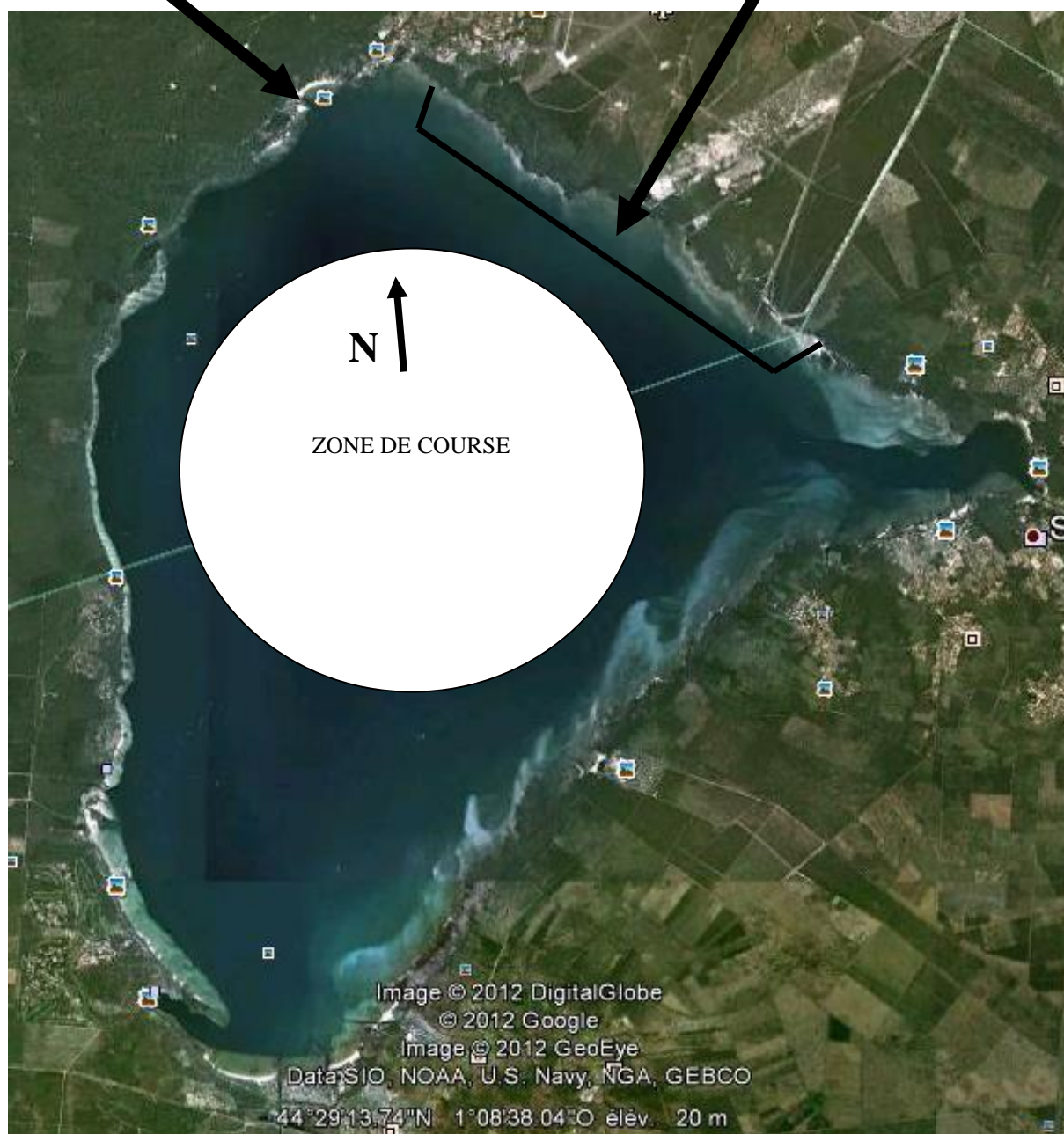




ANNEXE ZONE DE COURSE

CERCLE DE VOILE DE CAZAUX-LAC

ZONE MILITAIRE INTERDITE





HEBERGEMENT

La région est touristique. Il est vivement recommandé de réserver l'hébergement à l'avance.

Le Cercle de Voile de Cazaux-Lac est en zone Natura 2000. Le camping et les autocaravanes sont donc interdits dans l'enceinte du Club.

Renseignements :

Office du Tourisme +33 (0)5 56 22 91 75

<http://www.tourisme-latestedebuch.fr/?page=contact>

Campings :

du Lac** 74 rue Osmin Dupuy 33260 CAZAUX

Tel : +33 5 56 22 22 33 Fax : +33 5 56 22 22 33

www.campingdulacdecazaux.fr

Aire de camping-cars

Cap du Mount** Départementale 112 33260 CAZAUX

Tel : +33 5 56 22 94 79

Fax : +33 5 56 22 94 79 www.camping-capdumont.fr

La Pinède**** Jaumard 33260 CAZAUX

Tél : +33 5 56 22 23 24

Bungalows

Domaine de la Forge Route de Sanguinet - 33260 LA TESTE DE BUCH

Tél : 05 56 66 07 72 Fax : 05 56 66 78 97

www.domainedelaforge.com

contact@domainedelaforge.com

Appart Hôtel Av. Gustave Eiffel – 33260 LA TESTE DE BUCH

7 rue Copernic – 33470 LE TEICH

www.allsuites-

apparthotel.com

Khélus La Hume – 33470 GUJAN MESTRAS

www.kalisea.fr

